

Charte Labo 71

2024-2025

PREAMBULE :

Le Labo71 a été créé à l'initiative des étudiant.es en administration du spectacle vivant de la promotion 71 de l'ENSATT. Il s'adresse à des équipes artistiques du spectacle vivant professionnelles ou en voie de professionnalisation de la région lyonnaise. De septembre 2024 à mai 2025, il a pour objectif d'accompagner la structuration et le développement de ces équipes. Le Labo71 n'a pas vocation à proposer des prestations de service, mais est conçu comme un outil pédagogique de partage entre les étudiant.es de l'ENSATT et les équipes artistiques accompagnées. Il vise à mettre en pratique les connaissances acquises par les étudiant.es aux côtés d'un intervenant référent dans le cadre d'un cours tutoré.

1. ORGANISATION

Le 04 mars sera lancé l'appel à candidature qui sera ouvert jusqu'au 30 avril à minuit. Les compagnies seront pré-sélectionnées début mai, puis elles seront invitées à une session d'entretiens en mai 2024. Les compagnies retenues en seront informées et rencontreront fin septembre ou en octobre, leurs accompagnateurs.rices, étudiant.es de 1ère et 2ème année pour préciser ensemble le cadre du partenariat. Jusqu'en mai 2025 les étudiant.es et l'équipe artistique se rencontreront pour des demi-journées de travail à l'ENSATT. Des temps forts auront également lieu sur une journée complète : rencontres hors les murs de l'ENSATT dans des lieux artistiques de la ville, entre les étudiant.es et l'ensemble des équipes artistiques autour de problématiques abordées dans le cadre du Labo71.

2. ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES ARTISTIQUE

Conçu pour favoriser et soutenir des projets et des équipes artistiques de la région lyonnaise, ce dispositif est à destination des créateurs.rices, dans une volonté d'échange et de partage. Durant la période de collaboration, au moins un membre référent de l'équipe artistique doit être présent sur tous les créneaux annoncés en septembre et en mesure de fournir tous les documents nécessaires pour permettre un travail commun. C'est pourquoi nous souhaiterions qu'un membre de l'équipe au minimum vive dans la métropole lyonnaise. A l'issue de ce partenariat, un bilan sera effectué avec chaque équipe artistique. Le Labo71 s'engage à préserver la confidentialité de toutes les données échangées avec les équipes artistiques.

Dans le cas où l'une des équipes artistiques bénéficiant de cet accompagnement ne travaillerait plus dans le cadre défini par cette charte et lors des entretiens, les étudiant.es se réservent le droit de mettre fin à la collaboration, en accord avec l'équipe pédagogique.

3. COMPÉTENCES

Le Labo71 se base sur un contrat moral entre les étudiant.es et les équipes artistiques. Les étudiant.es du Labo71 s'engagent à apporter leur aide aux équipes dans la limite de leurs compétences et de leur disponibilité. Les étudiant.es étant en phase d'apprentissage, l'équipe artistique ne peut attendre d'eux ni une prestation professionnelle, ni l'absence d'erreurs. Le Labo 71 ne peut en aucun cas se substituer à un poste d'administrateur.rice, à un bureau de production, à un.e stagiaire ou à un.e chargé.e de diffusion. In fine, l'équipe artistique reste juridiquement responsable de la gestion de sa structure.

4. ACTIVITÉS

Les membres du Labo71 commencent par rencontrer les équipes artistiques sélectionnées pour définir avec elles leurs besoins. Le calendrier des séances sera transmis lors de cette rencontre. Dans une démarche de partage des méthodes, des conseils pourront être apportés sur les thématiques suivantes : paies et déclarations sociales, gestion et comptabilité, recherche de financements, cadres juridiques, contractualisation, stratégie de production, dossier artistique. Le but de notre partenariat est avant tout d'éclairer la prise de décision, de travailler dans l'échange et de transmettre des outils techniques, des méthodes et de bons réflexes pour le développement de la structure.

5. ENGAGEMENT DES ETUDIANT.ES

La mise en place de cette charte engage d'une part les équipes artistiques ayant besoin d'un accompagnement administratif et d'autre part les étudiant.es qui, dans un module encadré, mobilisent leurs connaissances. Les étudiant.es, lors des séances du Labo71, s'engagent à proposer un cadre de travail efficace pour le groupe.

6. SUPERVISION PÉDAGOGIQUE

Le module comprend environ 10 demi-journées au cours desquelles un enseignant est présent pour accompagner les étudiant.es sur les problématiques rencontrées dans le cadre du Labo71 et les sujets traités avec les compagnies. Son intervention s'inscrit dans un cadre pédagogique lié au parcours de formation des étudiant.es, et ne peut pas s'apparenter à une forme de conseil auprès des compagnies.

Les administrateur.ices de la promo 85,

Fait le

À

Signature des interlocuteur.ice.s artistiques :

The logo for Labo71 features the word 'Labo' in a black, sans-serif font, followed by a vertical bar and the number '71' in a large, bold, red font.The logo consists of the word 'ttsen' in a bold, black, sans-serif font, with horizontal lines above and below it. Below this, the text 'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE' is written in a smaller, black, sans-serif font, also with horizontal lines above and below it.

Signatures des étudiant.es :